



Délao pour imposer congés

Par **tallulah**, le 18/11/2012 à 20:42

Bonjour,

Mon employeur a déclaré vouloir nous imposer des congés pendant la période de Noël. Nous sommes le 18 novembre et il n'a toujours pas donné sa décision. Il y a-t-il une date limite au delà de laquelle il ne peut plus nous imposer de prendre nos congés ?

Merci.

Par **P.M.**, le 18/11/2012 à 21:22

Bonjour,

Normalement, l'employeur ne peut pas modifier les dates des congés payés moins d'un mois avant la date prévue...